



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 45	Date de convocation : 27 mai 2026
Nombre de conseillers présents : 39	
Nombre de suffrages exprimés : 42 dont : 3 pouvoirs	

SÉANCE DU 02 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de juin à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Saint-Agoulin (Salle des fêtes).

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Didier CHASSAIN, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Emilie GOURBEYRE, Jean-Marc GOUYET, Stéphane HOUSSEIER, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Astrid ZANUTTO, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Elodie BIGAY-MARTINS (suppléant de Guillaume LAURENT), Philippe ROUGERON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON

Absents ayant donné un pouvoir :

Luc CHAPUT a donné pouvoir à Stéphane CHABANON, Pascale MORIN a donné pouvoir à Astrid ZANUTTO, Laurence WANG-WAH a donné pouvoir à Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER

Absents représentés :

Loïc CHATARD, Guillaume LAURENT

Absents :

Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Cécile GILBERT

Secrétaire de séance : Jean-Pierre CESSAC

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2026_130 : Mobilité - Demande de financement LEADER pour la mise en œuvre d'un service de transport en milieu rural et du schéma cyclable

Domaines de compétences par thèmes - Transports

Rapporteur : Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la communauté de communes,

Vu le plan vélo de Plaine Limagne adopté en 2025,

Considérant que pour la mise en place du futur service de transport de Plaine Limagne à l'horizon 2027, un appui au service mobilité est nécessaire afin :

- d'assurer le suivi et l'animation du service de transport,
- de mettre en œuvre les actions inscrites dans le plan vélo.

Ainsi, il est proposé de solliciter, à travers l'appel à projet « Encourager les mobilités durables » un financement Leader pour un chargé de mission pour 1 ETP.

Le plan de financement prévisionnel du projet est le suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Rémunération	82 405,44 €	LEADER	79 109,22 €
Frais de structure	16 481, 09 €	Autofinancement	19 777,31 €
Total	98 886,53 €		98 886,53 €

Après avoir procédé au vote, le conseil,

DELIBERE

Article 1 :

La demande de subvention pour le financement d'un poste de chargé de mission mobilité est approuvée.

Article 2 :

Le président ou son représentant est autorisé à solliciter cette subvention ainsi qu'à signer tout document et effectuer toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de la présente décision.

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 9 juin 2026

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre CESSAC

Signé électroniquement

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement